

**Treize projets pour 105 444 \$ dans les municipalités rurales
« JE VEUX SALUER L'IMPLICATION DE NOS GENS »**

- **Le préfet, Francis St-Pierre**

Rimouski, le 10 novembre 2022. – L'implication des citoyens au développement de leur municipalité se poursuit dans la MRC de Rimouski-Neigette, comme en fait foi l'adoption, hier, par le conseil, de treize projets totalisant une aide financière de 105 444 \$, portant ainsi le soutien financier octroyé à 227 594 \$ pour les deux appels de projets en 2022.

« Cette année, c'est plus d'un quart de million de dollars que nous avons alloué à la réalisation de projets, grâce au Volet 2 — Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Je veux aussi saluer les efforts de nos gens à améliorer la qualité de vie dans leur communauté respective », affirme le préfet, Francis St-Pierre.

« Au nom de ma collègue Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, j'aimerais féliciter les promoteurs dont les initiatives ont été sélectionnées dans le cadre de cet appel à projets. Je me réjouis de savoir que grâce à l'aide financière du gouvernement du Québec, treize initiatives verront le jour dans la MRC de Rimouski-Neigette. Les citoyennes et les citoyens profiteront certainement des retombées de celles-ci », a déclaré Maité Blanchette Vézina, députée de Rimouski, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les prochains appels de projets pour 2023 se poursuivront en fonction des critères retenus pour la MRC de Rimouski-Neigette, à savoir :

- Développement agricole et système alimentaire local
- Services de proximité
- Vitalité et occupation du territoire
- Mobilité durable
- Environnement
- Loisirs, culture et patrimoine
- Tourisme, accueil et immigration

Rappelons que la MRC a ciblé sept municipalités prioritaires : Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La Trinité-des-Monts, Esprit-Saint, Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière pour bénéficier d'une enveloppe réservée par municipalité. La municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, ainsi que trois districts de Rimouski (Sainte-Blandine/Mont-Label, Saint-Odile-Sur-Rimouski et Le Bic) peuvent aussi bénéficier de ce fonds. Le prochain appel de projets aura lieu au début de l'année prochaine.

LES PROJETS

Promoteur : **Organisme des Bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent**

Nature du projet : Bassin versant de la Rivière Sud-Ouest phase 3

Montant accordé : 5 000 \$

Promoteur : **Municipalité de Saint-Fabien**

Nature du projet : Système d'alerte
Montant accordé : 2 725 \$

Promoteur : **Municipalité de Saint-Fabien**
Nature du projet : Dérogation grange octogonale Alphonse-Gagnon
Montant accordé : 3 050 \$

Promoteur : **Association de développement de Saint-Marcellin**
Nature du projet : Chargé-e de projets de la Feste médiévale
Montant accordé : 20 000 \$

Promoteur : **Association de développement de Saint-Marcellin**
Nature du projet : Diversification et atelier Chambre des Dames
Montant accordé : 9 358 \$

Promoteur : **Centre communautaire de Saint-Valérien**
Nature du projet : Coordination du centre communautaire
Montant accordé : 18 230 \$

Promoteur : **Corporation de développement d'Esprit-Saint**
Nature du projet : Rénovation du cimetière
Montant accordé : 11 000 \$

Promoteur : **Corporation de développement de Saint-Narcisse**
Nature du projet : Parc intergénérationnel phase 2
Montant accordé : 6 625 \$

Promoteur : **La Corde d'achat**
Nature du projet : Projet pilote covoiturage alimentaire
Montant accordé : 8 000 \$

Promoteur : **Municipalité de Saint-Fabien**
Nature du projet : Catalogue d'exposition Hommage à Dézy Côté
Montant accordé : 2 281 \$

Promoteur : **Corporation Avenir Saint-Marcelin**
Nature du projet : Tour d'observation du Lac Noir
Montant accordé : 10 000 \$

Promoteur : **Corporation de développement de Saint-Narcisse**
Nature du projet : Aménagement requalification de l'église de Saint-Narcisse
Montant accordé : 3 955 \$

Promoteur : **Corporation de développement de Saint-Narcisse**
Nature du projet : Classe extérieure école Boijoli phase 2
Montant accordé : 5 220 \$

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418 724-5154 poste 225
418 739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca